

# informATIO

Décembre 2014

Numéro 4

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



2014

## Coup d'œil sur l'année qui se termine et celle qui vient

2015

Par Lisa Carter, présidente

Traduction : Marine Armstrong, trad. a.

L'année qui se termine, 2014, aura été importante dans l'histoire de l'ATIO. Comme vous le savez, c'était le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la *Loi de 1989 sur l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario*, la législation qui reconnaît les professions langagières en Ontario et sur laquelle repose notre existence.

Nous avons aussi adopté les nouveaux règlements pour les interprètes communautaires et médicaux et acceptons à présent les demandes d'adhésion dans ces domaines. Elles arrivent tout doucement, mais nous faisons de notre mieux pour informer les interprètes en activité et promouvoir les avantages dont bénéficient nos membres.

Par ailleurs, l'ATIO s'est fait un nom sur la scène internationale. Au congrès mondial triennal de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT), à Berlin, Dorothy Charbonneau, vice-présidente, a reçu le Prix FIT pour l'excellence en interprétariat décerné pour la première fois par la Fédération, en reconnaissance de ses nombreuses années de service en interprétation. *InformATIO* a également reçu une mention honorable au congrès, dans la catégorie Meilleure revue.

Ici, chez nous, Denis Bousquet, ancien membre du Conseil d'administration de l'ATIO et ancien président du CTTIC, a récemment reçu le Prix du CTTIC. Il s'agit d'un prix prestigieux décerné « ... à une personne, un groupe ou une organisation dont les réalisations ont eu un impact majeur sur l'exercice des professions langagières

représentées par le CTTIC et sur le niveau de reconnaissance publique dont jouissent ces professions. C'est la plus haute distinction décernée par le CTTIC » [TRADUCTION].

Enfin, autre nouvelle importante, Marina Kolodizner, membre de longue date, vient d'entrer en fonction comme trésorière du CTTIC.

Nous félicitons chaleureusement chacun de ces membres et notre Association dans son ensemble!

### Et la suite pour l'ATIO, en 2015?

Nos membres dévoués continueront de vous servir, donnant bénévolement de leur temps et de leur énergie, en siégeant à notre Conseil d'administration, entre autres.

Le personnel de notre Secrétariat a récemment connu des changements. Comme vous le savez, Catherine Schweizer a quitté l'ATIO cet été et Marc Pandi est devenu directeur général. Roxanne Lepage et Luciana Rizzi sont toutes deux parties cet automne pour relever d'autres défis. Leurs postes ont été repris, dans l'intérim, par Belinda Hacheme, qui s'occupe de la coordination des services aux membres, et Nadia Amdouni, adjointe administrative. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que vous ferez de même à la première occasion. Nous comptons sur ces changements pour offrir des services plus ciblés à nos membres et augmenter la visibilité publique de notre Association.

L'un des grands projets auxquels nous nous attaquons est la conception et la mise en ligne d'un nouveau site Web. Vaste projet! Nous avons besoin d'un

site attrayant, facile à utiliser, avec un contenu clair et informatif, mais aussi d'une base de données solide pour abriter notre répertoire et gérer nos adhésions. Nous avons commencé à travailler sur ces divers aspects et prévoyons un lancement préliminaire du site au premier trimestre de 2015.

### Quel rôle pour vous?

Cette Association est ce que nous en faisons, nous, ses membres. Nous sommes constamment à la recherche de membres prêts à se rendre utiles et à mettre leurs idées, leur détermination et leur passion au service de la profession dans son ensemble.

Nous aurons de nouvelles élections au mois d'avril, à notre AGA prévue à Ottawa. Nous espérons que vous envisagerez de donner un peu de votre temps et de votre expertise en vous proposant pour un poste au Conseil d'administration, pour aider à diriger l'organisme. Nous vous communiquerons bientôt plus de renseignements sur les responsabilités se rapportant aux différents postes de direction.

Si vous souhaitez apporter bénévolement votre contribution d'une autre manière, que ce soit en siégeant à un comité, ou encore en écrivant ou en traduisant des articles, n'hésitez pas à communiquer avec Marc Pandi, directeur général.

Nous aimerions aussi savoir quels ateliers ou autres activités de perfectionnement professionnel vous souhaiteriez voir offrir en 2015.

À une nouvelle année de réussites, pour chacun de nous et pour notre Association dans son ensemble! ■

## À L'INTÉRIEUR...

Bref compte-rendu de la célébration de la JMT à Timmins. . . . .	3
Journée mondiale de la traduction – Ottawa . . . . .	4
Félicitations aux nouveaux agrées . . . . .	4
Le processus d'agrément . . . . .	5
Faites la connaissance de nos membres. . . . .	5 et 8
Article d'InformATIO sur les boursiers de la FondATIO : Elizabeth Martinez (Q et R) . . . . .	6
Qu'est-ce que mon association peut faire pour moi? . . . . .	7

# Compte-rendu de la Journée mondiale de la traduction du 30 septembre 2014 au Collège Glendon

Par Loretta Murphy, directrice, Traducteurs indépendants

Traduction : Josée Dionne, trad. a.



Les participants écoutent un exposé lors de l'événement JMT à Glendon.

L'événement organisé à l'occasion de la JMT au Manoir du Collège Glendon a été couronné de succès. Près d'une centaine de personnes y ont participé. Environ soixante d'entre elles avaient répondu à l'invitation envoyée par Glendon. Les organisatrices du collège, Fiona et Aurelia, ont planifié et coordonné la soirée avec brio. L'ATIO avait sa propre table où Nicholas et moi-même avons eu le plaisir de rencontrer bon nombre d'étudiants enthousiastes et de bavarder avec eux, tout en distribuant de l'information sur l'Association et des troussees d'adhésion. La conférencière d'honneur, Eva C. Karpinski, a donné une allocution fascinante, pertinente et très opportune sur les droits linguistiques. Pour sa part,

Nicholas a fourni avec éloquence des faits et des nouvelles sur l'ATIO. Les programmes et les activités en cours à Glendon ont donné lieu à trois autres présentations. Les prix de la FondATIO et du RTE ont été décernés par Dominique Nanoff. Par la suite, les participants ont dégusté des rafraîchissements et un délicieux gâteau qui marquait le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ATIO. J'ai pu constater que plusieurs ont profité de la soirée pour réseauter. Jorge Cardelus de TD Meloche Monnex a procédé au tirage du prix de présence, que Paulina Rodriguez, une étudiante du programme de maîtrise de Glendon, a remporté. Somme toute, l'événement a été fort réussi et très positif. ■

## informATIO

Publié par :

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

1202-1, rue Nicholas

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030

Télé. : (613) 241-4098

Courriel : [InformATIO@atio.on.ca](mailto:InformATIO@atio.on.ca)

Site Web : [www.atio.on.ca](http://www.atio.on.ca)

Tirage : 1370

Graphiste : More In Typo Ltd & Design

Équipe rédactionnelle : Marc Pandi, Alana Hardy, Michel Trahan, Pamela Cousineau

### Politique éditoriale :

La rédaction d'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

### Remerciements sincères à :

James Moreau, Marine Armstrong, Sharon Winkler Moren, Isabelle Dobbing, Josée Dionne, Lisa Carter, Matthew McCarthy, Nicholas Ferreira, Veronica Cappella, Alana Hardy, Pascal Sabourin, Catherine Poëzévara et Chad Thomson.

## NOUVELLES informATIO

Par Alana Hardy, trad. a.

Traduction : James Moreau, trad. a.

Le Comité de rédaction d'InformATIO se réjouit d'accueillir Pamela Cousineau, sa nouvelle membre. Pamela s'est récemment jointe au Conseil d'administration de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), à titre de directrice, Interprètes de conférence. Donc, Michel Trahan, Marc Pandi et moi sommes heureux qu'elle se joigne au Comité. Cela étant dit, il nous tarde de la voir apporter ses idées dans le cadre des questions qui se feront jour. Nous lui souhaitons la bienvenue.

InformATIO est votre bulletin. Nous essayons de vous présenter un contenu qui est actuel, intéressant et instructif. Alors que l'ATIO s'apprête à célébrer son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2020, le Comité de rédaction veut faire en sorte que chaque numéro que vous recevrez dans votre boîte aux lettres contient des articles que vous voulez lire. Donc, qu'aimeriez-vous voir dans les prochains numéros d'InformATIO? Veuillez communiquer avec le Secrétariat par courriel à l'adresse [info@atio.on.ca](mailto:info@atio.on.ca) pour nous faire part de vos idées et de vos points de vue sur le bulletin. Souhaiteriez-vous le voir publier plus souvent? Aimerez-vous qu'il porte sur un sujet en particulier? Envoyez-nous un courriel. À noter que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour rédiger et traduire nos articles. Alors, veuillez nous laisser savoir si vous voulez y participer.



Les participants écoutent un exposé lors de l'événement JMT à l'Université d'Ottawa.



La présidente de l'ATIO, Lisa Carter, avec un gâteau soulignant les 25 ans de la Loi sur l'ATIO.



Nicholas Ferreira, membre du Conseil de l'ATIO, et Elizabeth Martinez, récipiendaire de la bourse FondATIO 2014.

## Bref compte-rendu de la célébration de la JMT à Timmins

2 octobre 2014

Par Pascal Sabourin, président, FondATIO

### Contexte

Le 2 octobre dernier, je me suis rendu sur le campus de l'Université de Hearst à Timmins afin de représenter l'ATIO et la FondATIO à la première célébration de la JMT à avoir lieu dans le cadre du programme de traduction de l'Université de Hearst. De plus, les organisateurs m'avaient invité à faire un exposé que j'ai intitulé « L'état actuel et l'avenir des professions langagières au Canada et en Ontario ». Les principaux organisateurs de cette rencontre étaient Lyne Jollette et Benoît Trudel, professeurs de traduction à l'Université de Hearst. Assistait également à cette rencontre la journaliste du *Voyageur*, le journal du nord de l'Ontario, qui a pris quelques photos, lesquelles devraient paraître dans un prochain numéro.

### La célébration

Les organisateurs avaient prévu des *Jeux de la traduction* sur le modèle des jeux qui se déroulent chaque année entre des représentants des différents programmes de traduction au Canada. Les derniers *Jeux* ont eu lieu à Moncton, du 7 au 9 mars 2014, et quelques étudiants du programme de Hearst figuraient parmi les concurrents.

À Timmins, les organisateurs avaient formé cinq équipes de quatre personnes, y compris l'équipe des « pros » dont j'ai fait partie. Les trois épreuves proposées étaient à la fois difficiles et amusantes. Par exemple, traduire en français un texte anglais composé à 90 % de mots renfermant la lettre « z ». Le défi consistait à trouver des équivalents français qui auraient également la lettre « z ». Votre

serveur doit cependant vous avouer, en toute fausse humilité, que l'équipe des « pros » a remporté le tournoi!

Ces *Jeux* ont été suivis par un léger goûter et la coupe d'un merveilleux gâteau d'anniversaire que l'ATIO avait gracieusement offert. Vers la fin du repas, on m'a invité à prendre la parole et j'ai pu, à ce moment-là, apporter les salutations et les vœux de notre présidente Lisa Carter, et ceux de Faith Cormier, présidente du CTTIC. Plusieurs personnes présentes entendaient parler de St-Jérôme pour la première fois, et j'en ai profité pour rappeler que notre saint patron avait réalisé la première traduction de la Bible appelée Vulgata, au V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

La FondATIO a décerné une bourse de 500 \$, que j'ai remise à la lauréate, Angèle Jean. J'ai parlé aussi des autres bourses et prix que la FondATIO met à la disposition des deux autres établissements qui offrent des programmes de traduction et d'interprétation, soit l'Université d'Ottawa et le Collège Glendon.

### Mon intervention

ensuite, les participants se sont dirigés vers une salle de cours où l'on m'a présenté et invité à prendre la parole devant quelque 20 personnes qui composaient notre public. J'ai surtout parlé de mon expérience à titre d'ancien président de l'ATIO et du CTTIC, mais aussi de propriétaire d'un service de traduction à Sudbury depuis 1968, Les traductions PM SABOURIN. Concernant l'ATIO, j'ai expliqué de manière assez détaillée l'effet de la Loi de 1989 sur l'ATIO (titres réservés,

code de déontologie, protection du public, etc.). J'avais invité les participants à poser leurs questions à mesure que progressait mon exposé. Cette méthode a donné lieu à des discussions intéressantes à propos de l'agrément sur dossier et de l'agrément par examen. J'ai aussi parlé du CTTIC et de l'examen national. Plusieurs ont semblé étonnés lorsque j'ai mentionné le taux d'échec (jusqu'à 70 % certaines années). Enfin, j'ai évoqué brièvement le rôle de la FIT.

### Conclusion

en somme, ce fut une première célébration très réussie. Si l'ATIO et la FondATIO continuent d'encourager les professeurs et les étudiants de ce programme, je crois que les professions langagières dans le nord de l'Ontario feront de grands pas en avant. La petite Université de Hearst fait des miracles avec des moyens extrêmement modestes. Dans l'équipe des « pros », j'ai eu la chance de voir à l'œuvre une jeune diplômée du programme de Hearst et j'ai été frappé par la pertinence de ses suggestions lorsqu'il s'agissait de traduire un passage particulièrement difficile d'une chanson anglaise. Ce programme produit des diplômés de qualité, à tel point que j'ai l'intention d'envoyer des textes à traduire à cette jeune personne afin de mieux évaluer son potentiel comme sous-traitante de mon entreprise de traduction.

Et puis, j'ai parcouru 616 kilomètres pour assister à cette fête, mais je suis persuadé que ma présence comme représentant de l'ATIO et de la FondATIO a fait une bonne différence. Il faudra y songer à nouveau l'an prochain. ■

# Journée mondiale de la traduction – Ottawa

Par Lisa Carter, présidente

Traduction : James Moreau, trad. a.

La soirée du 30 septembre a été un véritable succès. Environ 80 personnes se sont présentées, dont la moitié était des membres de l'ATIO et l'autre moitié des étudiants et des membres du corps enseignant.

J'ai pris la parole au nom de l'ATIO. Hélène Gélinas-Surprenant s'est exprimée au nom de la FondATIO, a demandé aux

membres de faire des dons et a annoncé que les étudiants de l'Université d'Ottawa étaient admissibles à une bourse d'études de 1000 \$. Quant à Malcolm Williams, il a parlé au nom du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada et a offert ses félicitations à l'ATIO à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Loi sur l'ATIO. La première ministre, Kathleen Wynne, avait envoyé un certificat pour féliciter l'ATIO, lequel a été affiché.

De plus, l'Université avait invité plusieurs conférenciers intéressants.

La soirée a duré environ trois heures, et les invités ont eu de nombreuses occasions d'établir des contacts et de discuter et de déguster les aliments offerts par l'Université, les boissons et le gâteau de l'ATIO.

De nombreux étudiants m'ont abordé pour savoir comment ils pouvaient devenir membres. Et plusieurs membres ont dit avoir trouvé que la réception était belle. ■

## Félicitations aux nouveaux agréés

### AGRÉÉS PAR VOIE D'EXAMEN DU CTTIC EN TRADUCTION

#### Anglais - Chinois

Yun Wang Sidney Wing Fai Chu

#### Anglais - Croate

Aranka Lengyel Marija Toto

#### Anglais - Français

Diego Arciniegas Catherine Poëzévara  
Josée Dionne Lionel Tona  
Isabelle Dobbing François Cyrenne  
Diana Dwerryhouse Léon Le Saux  
Aurélié Goudal Sabine Pominville  
Lisa Guay Angèle Rondeau

#### Anglais - Russe

Mikhail Titkine

#### Farsi/Persan - Anglais

Alireza Dorostkar

#### Français - Allemand

Maren Woweries-Diallo

#### Pendjabi - Anglais

Major Nagra Arleen Kaur Sahni

#### Russe - Anglais

Razumova Ekaterina Chad Thomson

#### Espagnol - Anglais

Lisa Maldonado Leslie Carmichael

#### Français - Anglais

Gerald Woodard

#### Japonais - Anglais

Nicholas Lomonossov

#### Anglais - Allemand

Christian Manser

#### Anglais - Russe

Aksana Korziuk

### AGRÉÉS SUR DOSSIER EN INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE

Aecherli Claire-Line

A = Français

B = Anglais

Craig Pollock

A = Anglais

B = Français

Bellinger Ceri

A = Anglais

B = Français

Maja Siemienska

A = Anglais

B = Français

Claire Breton-Pachla

A = Français

B = Anglais

Julie West

A = Anglais

B = Français

Carole Chénier

A = Français

B = Anglais

Kai Zhu

A = Chinese

B = Anglais

Andrew Clifford

A = Anglais

B = Français

Louise Meunier

A = Français

B = Anglais

Maria de la Torre

A = Espagnol

B = Anglais

C = Français

Jose Rivas

A = Anglais

B = Français

C = Espagnol

Nicholas Irvine

A = Anglais

B = Français

Christine O'Meara

A = Français

A = Anglais

Nadège Massou

A = Français

B = Anglais

C = Espagnol

Janet Fulton

A = Anglais

B = Français

B = Espagnol

Caroline Napier

A = Français

B = Anglais

Bryce Graham

A = Anglais

B = Français

#### AGRÉÉ SUR DOSSIER EN TRADUCTION

Adler, Jiri

Anglais-Tchèque

# Le processus d'agrément

Par Veronica Cappella, secrétaire

Traduction : Isabelle Dobbing, trad. a.

L'ATIO et le CTTIC partagent les responsabilités rattachées au processus d'agrément des professionnels de la langue. Le CTTIC dirige l'examen d'agrément en choisissant et en revoyant les textes, en les transmettant aux associations, en fournissant le matériel nécessaire à l'examen, en trouvant les correcteurs et en diffusant les résultats aux associations membres. L'ATIO est chargée d'informer le CTTIC du nombre de candidats pour chaque combinaison de langues, et ce dernier attribue les numéros et les livrets requis. Elle s'assure ensuite que les candidats reçoivent la documentation adéquate, s'occupe de louer les locaux et traite les frais d'examen. Toutes les associations provinciales utilisent le même examen du CTTIC afin de garantir la cohérence et l'uniformité à l'échelle du Canada. Le CTTIC gère l'examen de traduction uniformisé par l'intermédiaire de la Commission de l'agrément, qui relève du comité administratif du CTTIC. La Commission de l'agrément exerce un contrôle général sur les processus d'examen. Lorsqu'un candidat réussit l'examen du CTTIC, il devient membre agréé de son association provinciale. En Ontario, il peut alors utiliser le titre réservé de « traducteur agréé », « terminologue agréé », « interprète de conférence agréé », « interprète judiciaire agréé », « interprète communautaire agréé » ou « interprète médical agréé ». Le titre réservé est octroyé par l'ATIO, à titre d'association provinciale, conformément à la Loi de 1989 sur l'ATIO.

## Que signifie « agrément » ?

L'agrément est destiné aux professionnels qui désirent que leurs aptitudes soient reconnues par leurs pairs et qui veulent être en mesure d'utiliser un ou plusieurs titres réservés. Il ne vise pas à mettre en évidence de simples aptitudes en traduction, en interprétation ou en terminologie, mais plutôt à démontrer les compétences professionnelles du candidat. L'agrément est accordé à une personne, et non à un organisme ou à un processus. Le titre signifie que la personne possède les aptitudes et compétences nécessaires pour exercer les activités inhérentes à sa profession langagière (traduction, interprétation ou terminologie) à un niveau élevé et sans révision ou supervision, ou presque.

## Quelles sont les responsabilités des membres agréés ?

Les membres agréés doivent utiliser le titre réservé uniquement pour la combinaison de langues et la catégorie pour lesquelles ils ont reçu l'agrément. Ils doivent également se conformer au Code de déontologie et demeurer membres en règle de l'ATIO.

## Quelles sont les responsabilités du CTTIC ?

Le CTTIC s'assure d'uniformiser les normes d'accès à la profession et de contrôler la compétence des traducteurs membres des organismes provinciaux et territoriaux. Il est aussi chargé de la création et de la correction de l'examen national, ainsi que du traitement des appels à la demande des candidats qui ont échoué à l'examen.

## Quelles sont les responsabilités de l'ATIO ?

L'ATIO fait passer l'examen aux candidats et exécute toutes les tâches administratives connexes. L'ATIO accorde le titre réservé aux candidats qui réussissent l'examen national. De plus, elle prend les dispositions d'appel à la demande des candidats qui ont échoué à l'examen. ■

## FAITES LA CONNAISSANCE DE NOS MEMBRES

Dans cette chronique d'InformATIO, nos membres récemment agréés sont invités à décrire comment ils ont vécu le processus d'agrément. Nous les incitons à méditer sur leur expérience, à savoir leurs influences, leurs motifs de viser l'agrément et leur perception de leur marque. Aussi, leur parcours de membre de l'ATIO nous intéresse. Pourquoi se fixer pour but l'obtention de l'agrément et quel a été l'élément décisif dans leur carrière? Enfin, nous demandons à nos collègues de réciter leur discours de réception. Qui souhaitent-ils remercier de leur appui à l'atteinte de leur but?



FAITES LA  
CONNAISSANCE  
DE NOS MEMBRES

Par Catherine Poëzévara



CATHERINE POÉZÉVARA

## SUR LE PLAN PERSONNEL

Du français à l'anglais, en passant par le latin, l'allemand, le japonais et l'italien, ma soif d'apprendre n'a cessé de me faire découvrir des cultures et surtout l'art de s'exprimer et de retranscrire un message d'une langue à une autre. Trouver le mot juste, l'adapter à son contexte, à son lecteur, épouser l'idée de l'auteur, respecter le terme juridique usité, pour nous les linguistes la passion des mots est le moteur de notre quotidien. Pour en venir à évoluer librement dans des méandres aussi spécialisés, pour ma part, que l'éducation, les assurances, les médias et les transports pour ne citer que les plus récents, sans oublier la poésie enfantine, nous pouvons attester de millions d'heures de lecture et d'écriture.

## VOTRE EXPÉRIENCE AU SEIN DE L'ATIO

Une grande responsabilité repose sur nos épaules, et d'ailleurs, le Code de déontologie de l'ATIO, auquel nous prêtons serment, en fait foi. L'ATIO est une association qui, au premier abord, ne semblait pas pouvoir me servir grandement, mais ces derniers mois m'ont prouvé le contraire. J'ai suivi un cours de préparation à l'examen d'agrément du CTTIC en traduction et les précieux conseils de mon instructeur se sont avérés bénéfiques. Maintenant, des demandes de clients me parviennent par l'intermédiaire de l'ATIO, car dans notre profession l'agrément est le gage de la qualité de notre service.

## VOTRE DISCOURS D'ACCEPTATION

Comme Obélix, je suis tombée dans une potion magique, celle des mots, grâce à des parents libraires qui m'ont nourri de tous les élixirs livresques que j'ai pu ingurgiter. Les mots m'ont fait voyager et mes pérégrinations se sont transformées en aventure canadienne. Forte de vingt années en communications, marketing et affaires publiques dans nos deux langues officielles, me voilà désormais officiellement érudite. À titre de traductrice agréée, mes perspectives d'avenir se multiplient. La consécration est belle quand son nom figure à présent dans le répertoire de l'ATIO -- gage de qualité auquel les clients en traduction font confiance. Je tiens à remercier Morgane pour sa patience, Michelle Maurice, de l'Ombudsman des assurances de personnes (OAP) pour son soutien, TVO et plus particulièrement Jill Javet pour sa confiance, ainsi que les libraires bretons qui m'ont enseigné la persévérance. Le jeu en valait la chandelle.

# Article d'InformATIO sur les boursiers de la FondATIO : Elizabeth Martinez (Q et R)

Par Matthew McCarthy, trésorier

Traduction : James Moreau, trad. a.

**Q** Qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser à l'interprétation?

**R** J'ai commencé à faire de l'interprétation lorsque j'étais adolescente, fille du pasteur d'une assemblée hispanophone. J'ai souvent dû faire de l'interprétation consécutive ou simultanée à l'occasion d'importants événements et de réunions d'église. C'est ainsi qu'a débuté mon expérience dans le domaine de l'« interprétation de conférence », dès ma plus tendre enfance.

En 2006, j'ai rencontré une interprète compétente (Joan Rinker) qui m'a vu faire de l'interprétation et m'a choisi pour participer au programme de formation d'interprètes du ministère des Affaires civiques de l'Ontario. Dès lors, de nombreuses occasions professionnelles ont commencé à se présenter. Depuis les six dernières années, je travaille comme interprète compétente partout dans la région de Niagara pour des organismes fédéraux et des entreprises privées.

Alors que mes compétences d'interprète devenaient de plus en plus manifestes, l'organisme *Interpreters Niagara-Hamilton* m'a offert l'occasion de les représenter à titre d'interprète de liaison. J'occupe ce poste depuis quatre ans. Je

viens en aide à des organismes gouvernementaux dans l'évaluation de services d'interprétation linguistique destinés à des victimes de violence conjugale, de violence sexuelle et de trafic d'êtres humains. Également, je donne de la formation pour des organismes sur la manière de travailler efficacement avec des interprètes de langage, par le truchement d'ateliers et de bulletins d'information.

Dans le cadre de mon travail d'interprète de liaison, je me suis fait connaître auprès des collègues qui offrent le Programme de formation en interprétation linguistique, tel qu'il a été élaboré par le ministère des Affaires civiques de l'Ontario. Lorsqu'une occasion d'enseigner dans le cadre du programme s'est présentée il y a trois ans au Collège mohawk, deux instructeurs au sein du conseil m'ont recommandé, et je me suis jointe avec bonheur au corps professoral du Collège.

**Q** Comment l'expérience de Glendon a-t-elle contribué à votre perfectionnement en tant qu'interprète?

**R** Comme vous pouvez le constater, mon passé, mon présent et mon avenir m'ont dirigé très clairement vers l'interprétation sous toutes ses formes. Dans ma carrière, l'autre étape logique et passionnante

consistait à entamer des études vers l'obtention d'une maîtrise en interprétation de conférence (MIC), et j'ai fait le saut dans l'inconnu en m'inscrivant dans un programme, sans avoir d'économies pour y parvenir. La MIC m'a aidé à développer des techniques et des stratégies qui ont fait passer mes compétences en interprétation à un autre niveau. Donc, je me sens plus confiante et plus avertie. Également, je suis plus amoureuse de l'interprétation que jamais! Chaque fois que j'entre dans une cabine d'interprétation, j'éprouve une vive joie et de la satisfaction, car je sais que mon travail aura une incidence sur l'avenir de notre société mondialisée.

**Q** Que représente pour vous le fait de recevoir une bourse d'études?

**R** J'ai commencé la deuxième année du programme de MIC au Collège universitaire Glendon sans savoir exactement comment j'allais faire pour payer mes études. Toutefois, j'avais le désir profond d'apprendre et de changer les choses dans le domaine de l'interprétation. La bourse de l'ATIO a allégé le fardeau financier de ma famille, m'a permis de me concentrer davantage sur mes études et de poursuivre le programme de MIC avec plus de détermination. ■

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du Bulletin InformATIO sous la section: Faites la connaissance de nos membres. La photo de madame Aranka Lengyel et son texte ont été publiés sous le nom de Lisa Guay.

Nous présentons nos excuses à madame Lisa Guay et madame Aranka Lengyel.



# Assurance

## Meloche Monnex

# Qu'est-ce que mon association peut faire pour moi?

Par Nicholas Ferreira, traducteur agréé et interprète agréé

Traduction : James Moreau, trad. a.

Dans les articles d'*informATIO*, il n'est pas rare que vous soient posées les deux questions suivantes : Que pouvez-vous faire pour votre association professionnelle? Comment pouvez-vous y participer? Mais de temps en temps, c'est également une bonne chose que de vous demander ce que votre association peut faire ou fait pour vous, traducteur, interprète ou terminologue professionnel.

Eh oui, votre cotisation d'adhérent permet de renforcer et de faire progresser la profession langagière et vous donne accès à des occasions d'emploi qui sont exclusivement réservées aux traducteurs et aux interprètes agréés, entre autres. Mais sinon, il est intéressant de savoir que l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) a été à même de tirer parti de la force du nombre, afin de négocier des rabais de groupe pour ses membres. Donc, une partie de votre cotisation retourne directement dans vos poches sous la forme d'économies réalisées sur vos dépenses de tous les jours.

## Voici quelques-uns des rabais principaux qu'a négociés l'ATIO pour ses membres :

**Assurance individuelle :** Les travailleurs autonomes ne bénéficient pas d'une assurance d'employeur. Ainsi, pour remédier à cela, l'ATIO a tissé des liens avec Louise Voyer, afin que ses membres puissent avoir une assurance invalidité, une assurance vie, une assurance maladie et plusieurs autres protections collectives qui sont souvent offertes aux salariés. Puisque l'impensable peut devenir réalité, alors il est bon d'être prêt.

**Assurance responsabilité professionnelle :** Exerçant des professions où le versement de dizaines de milliers de dollars en responsabilité pourrait dépendre de la modification d'un mot ou de la place d'une simple virgule, nos membres ont pleinement conscience de l'importance de souscrire une assurance erreurs et omissions, qu'ils soient travailleurs autonomes ou même employés internes. C'est pourquoi l'ATIO a mis au point un plan adapté, destiné expressément aux traducteurs et aux interprètes, offert par ENCON, par l'entremise de H. MacDonald Insurance Broker Ltd. Compte tenu de la popularité de cette protection, vous pouvez la souscrire en remplissant le formulaire de renouvellement d'adhésion.

**Nouveauté :** Cette année, les membres agréés peuvent choisir d'augmenter leur couverture pour le faire passer de 1 million de dollars à 2 millions de dollars, pour seulement 20 \$ de plus par année. (À noter que si vous choisissez cette option, vous devez envoyer le formulaire et verser les paiements directement à votre courtier, plutôt que de les inclure dans votre demande de renouvellement.)

**Autre type d'assurance :** Que ce soit pour votre domicile, votre auto, votre petite entreprise ou vos voyages, vous pouvez répondre à vos besoins en matière d'assurance en vous adressant à notre commanditaire de longue date *TD Meloche Monnex*. Essayez! Demandez gratuitement une soumission d'assurance maintenant par courriel ([www.melochemonnex.com/atio](http://www.melochemonnex.com/atio)) et bénéficiez des taux préférentiels négociés par l'ATIO.

**Location de véhicule et réservation de chambre d'hôtel :** Les membres de l'ATIO jouent le rôle de passerelle entre les langues et les cultures. Cela signifie que vous devez souvent voyager à des fins personnelles et professionnelles. Voilà pourquoi l'ATIO a négocié des taux préférentiels avec des chaînes hôtelières et des entreprises de location de voitures au nom de ses membres.

**Fournitures de bureau :** Les membres de l'ATIO et du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada ont accès au programme « Bureau en gros Privilège », lequel vous permet de communiquer avec un responsable de compte dévoué, de bénéficier de prix réduits, de livraisons gratuites le jour ouvrable suivant pour les commandes passées avant 17 heures et de retours faciles. Gagnez du temps, économisez de l'argent, grâce à cette entente, en achetant tout ce qu'il vous faut pour votre bureau à domicile (papier, cartouches de toner, accessoires de bureau, logiciels, matériel électronique et ainsi de suite), tout en demeurant dans le confort de votre foyer.

**Abonnement à des journaux et magazines :** Ce n'est pas un mystère, les traducteurs et les interprètes aiment la lecture. Alors, l'ATIO a négocié des rabais, pouvant atteindre 90 % du coût en kiosque, pour ses membres afin qu'ils puissent s'abonner à leurs journaux et magazines français et anglais préférés. Profitez de cette offre pour acheter des cadeaux de Noël à vos amis et à votre famille. Afin d'en savoir davantage, allez sur le site Web suivant : <https://www.rabaiscampus.com/rc/index2.php?lang=F>.

Ce ne sont là que quelques mesures qu'a prises votre association pour vous remettre de l'argent dans les poches, par le truchement de rabais de groupe. S'il y a un autre domaine où des économies sont possibles et qui, selon vous, profiterait à nos membres, veuillez fournir l'information pertinente au Secrétariat de l'ATIO par courriel à l'adresse [info@atio.on.ca](mailto:info@atio.on.ca).



Par Chad Thomson, trad. a.

Traduction : James Moreau, trad. a.



CHAD THOMSON

## SUR LE PLAN PERSONNEL

De nos jours, tout commence et se termine par l'écrit. Donc, les traducteurs doivent posséder un vaste arsenal de connaissances et de compétences pour réussir. Cela étant dit, le bilinguisme est un élément fondamental. Cependant, son niveau est subjectif, à moins qu'il soit appuyé par une terminologie et un style soigneusement étudiés.

## VOTRE EXPÉRIENCE AU SEIN DE L'ATIO

Quand j'ai commencé à suivre le processus d'agrément, j'ai travaillé avec des traducteurs compétents qui m'ont confié des tâches importantes dès le départ. J'ai compris que la traduction exige d'avoir une combinaison de talents, de compétences perfectionnées en recherche et de bâtir un bon réseau de contacts. Mais, à titre de salarié, je croyais que, selon la sagesse en matière de ressources humaines, chaque membre du personnel devait savoir que sa contribution ne représentait qu'un tout petit morceau du casse-tête devant être assemblé et que la vue d'ensemble des choses était cachée, pour des raisons d'efficacité. Contrairement à cette croyance, entre le moment où j'ai réussi l'examen d'admission et celui où j'ai été pleinement accepté, il m'a paru évident que comme traducteur j'avais directement accès à des connaissances que bien des personnes n'auraient même pu rêver d'avoir. Jusqu'à maintenant, ma carrière m'a permis d'acquérir des compétences très utiles en affaires, en finance et en droit.

En devenant traducteur agréé, je me suis fixé comme objectif principal d'officialiser mon expérience pratique dans le but de pouvoir passer d'une clientèle internationale à une offrant plus

de travail au Canada. Pendant tout le processus, j'ai compris et apprécié de plus en plus ma position tout à fait exceptionnelle, et je me réjouis à l'idée de pouvoir exploiter mes connaissances, afin d'élargir mes horizons de service, comme partenaire de confiance en matière de communication, appuyé par l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO).

## VOTRE DISCOURS D'ACCEPTATION

Dès le moment où j'ai commencé à faire de la traduction, chaque réussite a été attribuable à l'immense générosité que m'ont manifestée des membres de ma famille, des collègues, de partenaires et des amis, mais aussi encouragée ou autrement soutenue par elle. Donc, je voudrais en particulier remercier mes parents, Greg et Angela Thomson, qui non seulement m'ont fait découvrir le domaine de la linguistique lorsque j'étais jeune, mais m'ont aussi donné l'occasion de voyager et sont mes modèles les plus importants.

De plus, je suis vraiment reconnaissant à Vladimir Danilenko, traducteur en chef de l'Agence d'écologie appliquée du Kazakhstan, qui, même s'il se trouvait dans un endroit éloigné, est resté un ami et un mentor fidèles comme il l'était en 2004, lorsque nous avons travaillé ensemble pour la première fois. Je voudrais aussi remercier tout particulièrement Scott Larson, d'Urthecast (Vancouver), de m'avoir confié des tâches passionnantes dans le cadre d'un projet pour la Station spatiale internationale, l'un de mes premiers au Canada. Mark Vaintroub et Geoffrey Carlson, traducteurs agréés du russe vers l'anglais (ATIO), m'ont fourni des renseignements précieux sur la signification du titre réservé et ont représenté une grande source de motivation, alors que je suivais la voie qui me menait à l'agrément. Pour finir, je voudrais remercier Roxanne Lepage, de l'ATIO, qui a toujours pu me fournir l'information appropriée en temps opportun. Que notre avenir soit fructueux!

